

D'après Eugène Delacroix



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement, éducation,
Recherche, culture, formation, insertion

edito

BULLETIN TRIMESTRIEL
FSU Ariège
1 Avenue de l'Ariège
09000 FOIX

Nous refusons d'être réduits au silence

La rentrée, au travail comme dans l'action syndicale, suppose toujours que nous soyons portés par une énergie nouvelle — regain parfois bref tant nous exerçons « en mode dégradé » : la maltraitance des agents et des usagers a été érigée depuis longtemps maintenant comme politique publique. Mais cette rentrée s'avère plus difficile que les précédentes : réforme des retraites entérinée, mise en place du pacte enseignant avec toutes les pressions sur les personnels qui l'accompagnent, cure d'austérité à peine déguisée...

Alors, pourquoi militons-nous ? Cette question semble finalement indissociable de celles qui suivent : pourquoi enseignons-nous, pourquoi accompagnons-nous des personnes — jeunes ou moins jeunes — en difficulté, pourquoi exerçons-nous dans la Fonction Publique ? L'acte militant comme l'acte d'enseigner, d'accompagner ou de consacrer son travail au service de la population sont des actes désintéressés. Nos métiers ont du sens parce qu'ils œuvrent au bien commun. Il en va de même de l'engagement syndical.

Parce que nous avons choisi la Fonction Publique, notre travail est déjà militant : qui, sinon notre collectif, pour défendre une politique sociale juste et égalitaire ? Une majorité de nos dirigeants et de ceux qui prétendent à nous diriger, bercés par la doxa libérale et sous l'influence des lobbys du grand capital, se sont transformés en fossoyeurs des systèmes publics de santé, d'éducation, d'aides à l'emploi et d'accompagnement des personnes fragiles.

Que nous le souhaitions ou non, cet état de faits nous a rendu garants de la défense des services publics. Le gouvernement, les responsables de la droite et de l'extrême droite ne s'y trompent pas et entreprennent toujours plus de campagnes de dénigrement à l'encontre des syndicats. Vaines tentatives : par notre engagement continu, mais aussi par l'exercice même de nos fonctions, nous refusons d'être réduits au silence.

En cette rentrée plus morose que d'ordinaire, gardons cela à l'esprit : travailler dans la Fonction Publique est déjà un acte militant.

Aurélien Buzin, co-secrétaire FSU09

**Le 13 octobre
On reste mobilisé.es
pour les salaires !**

N° 110 septembre 2023

SOMMAIRE

<i>Édito</i>	1
<i>Mobilisation salaire le 13 octobre</i>	2
<i>Infos AESH</i>	3
<i>Les retraités toujours mobilisés</i>	4
<i>La rentrée de Gabriel Attal</i>	5
<i>Stages syndicaux en Ariège</i>	6
<i>Santé et sécurité au travail</i>	7
<i>André Laurens nous a quitté</i>	8
<i>Touche pas à mon hosto !</i>	9
<i>Appel pour la jeunesse populaire</i>	10 / 11
<i>L'apprentissage en question</i>	12

Déposé le 26 septembre
2023
Imprimerie spéciale FSU
Ariège
1 Av de l'Ariège
09000 FOIX
N° CPPAP : 0124S07552
N° ISSN : 1267-1207

ST JEAN DE VERGES PPDC



Dispensé de timbrage
Routage 206

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

EN FRANCE ET EN EUROPE LE 13 OCTOBRE

mobilisé·es contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes

Les organisations syndicales appellent toutes et tous à rejoindre les manifestations du 13 octobre. Au cours des derniers mois, les travailleuses et les travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l'intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites qu'elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre représente une première mobilisation dans un cadre syndical européen. La manifestation à Paris accueillera des délégations de nombreux pays.

Le mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser pour plus de solidarité, pour, l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste, pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens. Les organisations syndicales françaises s'opposent à toute décision européenne qui conduit à des politiques d'austérité.

En France, de nombreuses négociations sont en cours, il faut donc se mobiliser pour qu'elles aboutissent à une amélioration des droits des travailleuses et travailleurs. A

quelques jours de la Conférence sociale, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes-hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. L'intersyndicale rappelle que les exonérations et allègements de cotisations sociales accordés aux employeurs fragilisent notre système collectif de protection sociale.

De même, les organisations syndicales qui participent aux négociations sur les retraites complémentaires Agirc Arrco et l'Assurance chômage y porteront leurs revendications et y pèseront de tout leur poids pour améliorer les droits des retraité·es et des chômeuses et chômeurs.

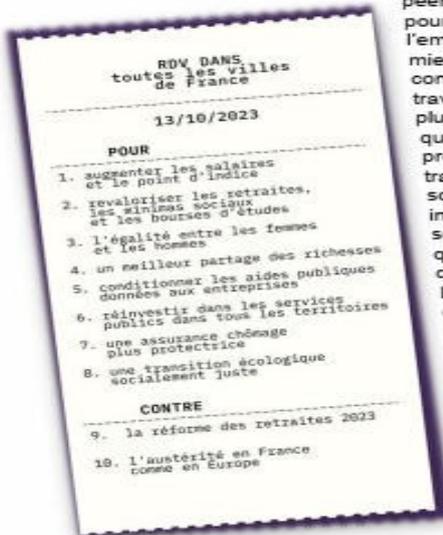
Les politiques d'austérité sapent aussi les services publics, particulièrement l'Hôpital ou l'Éducation nationale. L'intersyndicale l'affirme, ce ne sont pas des dépenses mais des investissements pour notre société et la population. Les services publics sont une richesse pour toutes et tous.

Les organisations syndicales rappellent leur attachement aux valeurs républicaines, aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

L'intersyndicale réaffirme son refus de toute régression sociale et appelle, le 13 octobre, à se mobiliser par des rassemblements, des manifestations, des actions, y compris par la grève et des débrayages, pour plus de justice sociale.

Pour plus de justice sociale, toutes et tous mobilisé·es le 13 octobre !

Inter syndicale - 15 septembre 2023



Communiqué unitaire de l'intersyndicale de salariés 09

L'intersyndicale de salariés 09 réaffirme son refus de toute régression sociale et appelle le 13 octobre à se mobiliser par des rassemblements, des manifestations, des actions, y compris par la grève et des débrayages dans les entreprises pour plus de justice sociale.

Le mot d'ordre sera « pour les salaires, l'égalité femmes-hommes et contre l'austérité ».

**Un rassemblement suivi d'une manifestation
se déroulera à 14h en haut des Allées de Villote
à Foix.**

Pamiers, le 22 septembre 2023

AESH : le 3 octobre journée de mobilisation et de grève !

Les organisations syndicales CGT Éduc'action, FO, FSU, SNALC, SNCL, SUD Education, ainsi que les organisations syndicales de l'enseignement agricole public et enseignement privé (CGT Agri, CGT EP, FO agricole, Sundep, SUD rural territoires, Snetap FSU) appellent à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

Les organisations syndicales appellent à une large participation à cette mobilisation pour stopper ce projet de fusion et revendiquer des augmentations de salaires et des recrutements de personnels à hauteur des besoins.

La FSU 09 vous appelle à participer aux actions sur Toulouse

- 9h Assemblée générale des grévistes à la Bourse du Travail (place St Sernin)
- 11h Manifestation pour aller sur les allées Jean Jaurès

Une conférence de presse sera organisée à Foix par les organisations syndicales

La défense des personnels AESH par les délégués de la FSU Ariège

A la FSU nous sommes souvent sollicités par des collègues AESH du premier ou du second degré aux prises avec la hiérarchie. Problèmes évoqués ; affectation et demande de flexibilité, difficultés dans les relations professionnelles, mal-être au travail, incompréhension du fonctionnement du PIAL, etc.

Plusieurs fois, nous sommes intervenus pour accompagner certaines d'entre elles lors d'entretiens professionnels et disciplinaires.

Ce mois-ci, il s'agissait de défendre auprès de la hiérarchie le dossier d'une AESH qui ne s'était pas vu céder après plusieurs années de bons et loyaux services.

Sur sa demande, nous avons sollicité les services de l'inspection qui très vite nous ont proposé un rendez-vous. Après avoir entendu les arguments de l'AESH et ceux des représentants FSU, étoffant ainsi le dossier avec apports d'éléments sincères, l'AESH s'est vu proposer un cdi et réintègrera l'Éducation Nationale avec enthousiasme.

Cet exemple montre bien qu'il est possible de modifier une décision hiérarchique si tant est que les échanges soient honnêtes et constructifs. Donc, oui, des choses sont possibles, mêmes si certains.es cherchent à vous en dissuader. Tout est question de dignité !

Pascal Garnier, AESH à Foix et représentant de la FSU 09

Le service public, nos métiers,
on les aime, ensemble on les défend !

Les retraité.es toujours en colère et mobilisé.es !

Après leur participation massive à la lutte contre la réforme des retraites-et la bataille n'est pas finie, la mise en application se révélant chaotique – les retraité.es FSU, avec le Groupe des 9, organisent une journée d'action nationale spécifique le 24 octobre centrée plus particulièrement sur le pouvoir d'achat, dans un contexte de forte inflation pesant très lourdement sur le budget des personnes aux revenus les plus modestes (produits alimentaires, énergie, transports, santé), parmi lesquels il y a beaucoup de personnes retraitées.

D'ici là, signons et faisons signer la carte pétition unitaire

Carte pétition lien pour signer en ligne :

<https://fsu.fr/carte-petition-10-daugmentation-immediate-en-2023-de-nos-retraites-et-nos-pensions/>



Assemblée : face au mépris, les syndicats claquent la porte !

La FSU, et l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont participé à une table ronde à l'Assemblée nationale pour faire le point sur la rentrée 2023 dans le 1er et le 2d degré. Suite aux propos inadmissibles et insultants de député-es Renaissance et RN, les organisations syndicales ont quitté la salle.

Visiblement, la réalité de la rentrée décrite par les syndicats a dérangé les député-es Renaissance et Rassemblement national qui ont alors multiplié les propos dénigrants, méprisants, voire insultants. Mme Riotton (députée Renaissance) a pointé le « ton caricatural » et a remis en cause la représentativité des organisations syndicales. Puis elle a laissé entendre que les syndicats faisaient pression sur les personnels enseignants pour ne pas signer le pacte.

M. Odoul (député RN) a comparé l'expression des organisations syndicales à "un sketch des Inconnus" et les a qualifiées "d'islamo-gauchistes". M.Chudeau (député RN) a jugé les propos de certain-es représentant-es syndicaux « ridicules et totalement déplacés », les enjoignant à « se mettre au niveau », « à baisser d'un ton » et menaçant de ne pas les inviter l'an prochain !

Aucune intervention de la présidente de la commission, Mme Rauch (Horizons), pour rappeler à l'ordre ces député.es, si bien que face à ces propos violents et méprisants, les organisations syndicales ont décidé de quitter la salle.



Les organisations syndicales se sont ensuite adressé à la présidente de l'assemblée nationales pour dénoncer ses propos inacceptables. Des médias se sont fait l'écho de cette séquences qui éclaire la manière dont certains députés envisagent le dialogue social

Directeur de la publication : Fabio Agostinis, Chemin de Souard, 09400 Mercus Garrabet
Téléphone : 05.34.09.35.97 Courriel : fsu-09@wanadoo.fr **Couvertures couleurs et Maquette :** Thierry Alberti
Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU Ariège. Conformément à la loi du 08 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations en vous adressant à FSU 09, 1 Avenue de l'Ariège, 09000 FOIX.



La rentrée de Gabriel Attal : communication insincère à la tête d'un ministère sous-doté

Ministre de l'Éducation Nationale fraîchement nommé pendant l'été, Gabriel Attal s'est d'ores et déjà inscrit dans la tradition macronienne des coups de com' malheureux. En entendant qu'il y aurait « un professeur devant chaque classe » à la rentrée, les enseignants des quatre coins du pays n'ont pu qu'esquisser un sourire moqueur, teinté d'une pointe d'amertume. Dans le registre des promesses

intenable, celle-ci figure dans le haut du panier : dans un ministère frappé par une crise du recrutement sans précédent et une austérité à peine dissimulée depuis de nombreuses années, un ministre pouvait-il annoncer cela avec autant de sérénité ? Au mieux, cela témoigne d'une méconnaissance crasse de l'administration que l'on dirige, au pire, cela relève du mensonge éhonté.

L'Ariège – rappelons que nous sommes l'un des plus petits départements de France en nombre d'habitants, et par conséquent d'établissements du second degré – illustre parfaitement la crise que traverse l'Éducation Nationale et le caractère proprement lunaire de la communication gouvernementale. Lorsque nous avons interrogé les militants SNES-FSU du département, la liste des postes vacants ou des enseignants non remplacés à la rentrée s'est rapidement étoffée. Le constat est rude : à la rentrée, des classes n'avaient pas de professeur de technologie aux collèges de Seix et de Saverdun, pas de professeur d'espagnol au collège Bayle (Pamiers), pas de professeur de français au lycée Pyrène (Pamiers également) – dont une classe passant le bac de français à la fin de l'année –, ainsi que des BMP (heures d'enseignement hors postes fixes) non pourvus et des enseignants non remplacés en histoire-géographie, anglais et EPS dans plusieurs collèges ariégeois. Le constat dressé à l'échelle locale fait écho au sondage du SNES-FSU qui relevait qu'au moins un professeur manquait à la rentrée dans 48% des collèges et lycées.

Alors, s'agit-il de la part de notre ministre de déclarations insincères ou bien d'une méconnaissance de la réalité du terrain ? Jugeons-en par ses dernières pirouettes médiatiques : Gabriel Attal déclarait à la presse le 15 septembre qu'il ne restait qu'« autour de 200 postes » d'enseignants à pourvoir. La feinte est habile pour qui ne connaît pas le fonctionnement de l'Éducation Nationale, et pourrait donner l'illusion de situations marginales ; mais ces « 200 postes » ne sont que l'arbre qui cache la forêt : notre ministre occulte avantageusement les BMP non pourvus, bien plus nombreux, ou encore les congés maternité et longue maladie non remplacés. Il nous semble, dans ce contexte, que la question de l'honnêteté des paroles ministérielles est vite tranchée : début septembre, il manquait au moins un enseignant à bon nombre d'élèves, et cela ne pouvait être ignoré de nos dirigeants politiques. Si le choc d'attractivité pour nos métiers n'a pas eu lieu, le choc de sincérité de la part de notre nouveau ministre restera également le grand absent de la rentrée.



Aurélien Buzin, co-secrétaire FSU09

Stages syndicaux en Ariège



La FSU 09, en partenariat avec d'autres organisations, vous propose deux stages de formation sur le temps de travail.

C'est un droit pour tous les fonctionnaires

ATTENTION AUX DELAIS !

Vous devez envoyer la demande de participation un mois avant le début du stage !



La section départementale de VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) propose une formation gratuite les lundi 20 et mardi 21 novembre 2023, ouverte à tous les syndiqués de l'Ariège, sur le thème « **Les extrêmes droites contre les droits des femmes et des LGBTQIA+** ».

Lundi 20 et mardi 21 novembre
Accueil café à 9h, formation de 9h30 à 16h30.

Salle Jean Jaurès, Mairie de Foix

Ateliers et modules principaux animés par des militant-es de VISA national et régional :

- Images et représentations des femmes et LGBTQIA+ pour les partis et les mouvements d'extrême droite
- La guerre culturelle : diffusion, média...
- Le masculinisme et l'Alterféminisme
- Comment résister collectivement : perspectives et actions concrètes

Inscriptions :
visa09@riseup.net
ou auprès d'une des organisations syndicales de VISA09.

La demande de Congé de formation économique, sociale et syndicale doit être déposée **au plus tard le jeudi 19 octobre** auprès de l'employeur. Pour obtenir le formulaire, se rapprocher des organisations syndicales lors de votre inscription à la formation.

Stage de formation organisé par

**Coopération AESH / Enseignant.es
École, collège et lycée**

**Vendredi 10 novembre
de 9h à 16h30**

**Salle Jean Jaurès, Mairie
de Foix**



Objectifs de la journée :

- faire un état des lieux et des constats de ce qui fonctionne bien ou moins bien
- mettre en commun et proposer des outils, des pratiques permettant d'améliorer la coopération AESH / Enseignant.es

Demande à déposer à votre supérieur hiérarchique au plus tard le 10 octobre 2023 : demande d'autorisation d'absence + convocation au stage

Nous vous ferons parvenir une convocation dès votre inscription.

Inscription par mail ou téléphone : 05 34 09 35 97
fsu-09@orange.fr
snu09@snuipp.fr
snes09@toulouse.snes.edu

Pour faire de la FS-SSCT une véritable instance de la santé et du bien-être au travail des personnels, ne restez pas seul ! Alertez les membres élu-es de la FSU 09 sur vos conditions de travail.

En janvier 2023, le CHSCT (Comité d'Hygiène de sécurité et des conditions de Travail) a été remplacé par une instance annexe du nouveau Comité Social d'Administration (CSA) : la FS-SSCT (Formation Spécialisée-Santé Sécurité et Conditions de Travail ou F3SCT).

La FS-SSCT est compétente pour tous les problèmes relatifs à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales.

Malgré la suppression des CHSCT, les élu-es de la FSU 09 restent engagé-es pour de meilleures conditions de travail, pour protéger tous les personnels : enseignant-es, non enseignant-es, titulaires, non titulaires.

	Représentants des personnels FSU FORMATION SPECIALISEE
TITULAIRE	BENNES CLAIRE
TITULAIRE	BUZIN AURELIEN
TITULAIRE	MAGNIER ASSAAD
TITULAIRE	JOBERT LAURE
SUPPLEANT	CHARTIER CORINNE
SUPPLEANT	CASTILLO ELISABETH
SUPPLEANT	SAINTE JACQUES ELDRIGE
SUPPLEANT	PLANCHE CATHERINE



La nouvelle instance s'est réunie le 17 mai 2023, le 22 juin 2023 et le 5 septembre 2023.

Notre employeur, par délégation l'IA-DASEN, doit assurer la sécurité et protéger la santé des personnels. Il est donc tenu de supprimer les risques, de les prévenir et de réparer.

Remplissez les registres officiels et n'oubliez pas d'envoyer une copie au secrétariat de la FS-SSCT 09 (sec.fsssct09@ac-toulouse.fr) et à la section de la FSU 09 (snu09@snuipp.fr) :

Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) :

Il permet à tous les usagers et personnels d'alerter sur ce qui pourrait constituer une entrave à la santé ou à la sécurité dans l'école (problèmes de bâti, problèmes d'amplitude thermique, tensions entre collègues ou avec des parents d'élèves au sein de l'école, difficultés rencontrées face à un élève au comportement perturbateur) et de faire des propositions d'amélioration. Ce signalement oblige l'employeur à une réponse écrite, visible sur la fiche d'observation.

Quand une situation vous affecte particulièrement...mal être au travail, harcèlement moral, agression physique ou verbale, stress, burn-out, conflit entre personnels, pensez à rédiger une fiche risques Psychosociaux (RPS).

Si vous êtes victime de violences verbales ou physiques dans le cadre de votre fonction, vous pouvez formuler par écrit auprès de l'administration une **demande de protection juridique du fonctionnaire**.

Ce registre existe sous format papier et est maintenant dématérialisé dans l'application ARENA.

Le Registre Danger Grave et Imminent (RDGI) :

Si vous avez un « motif raisonnable » de penser qu'une situation présente un danger grave et imminent pour votre vie ou votre santé, vous devez le déclarer dans le RDGI. Si le danger persiste, vous pouvez alors exercer votre droit de retrait, c'est-à-dire vous retirer de la situation de travail (mais il ne permet pas de rentrer à son domicile).

Si vous constatez un danger sans y être exposé, vous pouvez aussi exercer votre **droit d'alerte**.

André Laurens, historien fuxéen, nous a quittés:



Jeudi 03 août, nous avons accompagné à sa dernière demeure André Laurens, au cimetière de Serres sur Arget, village où il était né en 1934.

Anciens élèves, anciens collègues professeurs (André exerça au lycée Gabriel Fauré de Foix pendant 31 ans), Ami(e)s et Camarades avaient tenu à être présents.

Lysiane, la dame qui l'a accompagné et assisté jusqu'à ses derniers moments, rappela avec émotion qui était André, dans sa vie de tous les jours et dans son travail exigeant d'historien.

Ses camarades du syndicat FSU rappelèrent qu'il fut un dirigeant apprécié et efficace du syndicat de l'enseignement secondaire (SNES).

En sa mémoire, la section retraités du SNES 09 a fait un don au secours populaire dont il était un fidèle soutien.

Ses camarades du PCF (auquel il adhéra à 16 ans) et du journal « Le Patriote » rendirent hommage à « cet homme discret, érudit et rempli de conviction en faveur de la paix, de la fraternité et de la solidarité ».

Le Patriote, rappelait récemment André : « le seul journal de la Résistance, créé à la Libération en 1944, qui existe encore en Ariège ».

André Laurens, tout comme Claude Delpla, restera l'historien de référence pour les événements qui se sont déroulés en Ariège pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Il a publié une dizaine de livres, toujours disponibles dans les médiathèques.

Le 1^{er} « La milice française en Ariège-1942,1944 » est un ouvrage essentiel (toujours réédité). Le titre du dernier est « Portraits et parcours de collabos : Ariège 1940-1945 ».

Dans chacun de ses ouvrages, André Laurens, historien méticuleux, cite toujours les sources qui lui ont permis d'établir les faits de façon irréfutable. C'est ce que souligne un des nombreux messages qui nous sont parvenus : « C'était un homme charmant, toujours très engagé et enthousiaste sur les sujets qu'il traitait – un excellent historien, modèle de rigueur intellectuelle ».

Olivier Nadouce et Hugues Vergé respectivement Vice-Président et Secrétaire de l'association « Mémoire, Résistance en Ariège - Solidarité Transfrontalière » dont le siège social est au Centre d'Histoire de Varilhes. (05082023)



Malheureusement prévisible, et générale, la situation hospitalière est une catastrophe au Centre Hospitalier Ariège Couserans. Les fermetures de lits ont atteint cet été un niveau inquiétant. Maternité, urgences, bloc opératoire... ferment régulièrement mettant gravement en danger la sécurité des citoyens du territoire. De plus, « pour ne pas inquiéter la population », ces fermetures ne sont pas annoncées : quelle parturiente choisira le suivi de sa grossesse au CHAC, si elle risque de trouver porte close

La FSU 09 se mobilise pour le CHAC de St Girons

certains jours ? L'ARS a beau jeu de noter le pourcentage important de naissances hors milieu hospitalier en Couserans, et de dénoncer le nombre « insuffisant » d'accouchements au CHAC, alors que sa politique décourage les patient.es !

Aujourd'hui, la victime d'un accident grave, d'un accouchement compliqué ou d'une pathologie nécessitant une urgence absolue ne pourra être prise en charge dans des délais raisonnables vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il faudra que la chance soit de son côté en espérant la disponibilité d'un médecin anesthésiste réanimateur et d'une équipe avec un véhicule pouvant assurer son transport dans un centre hospitalier en capacité de l'accueillir.

Sans parler de la psychiatrie où la moitié des lits ont été fermés, où les médecins ont déserté leur poste et où, par conséquent, les urgences ne peuvent plus être assurées !

Et comme si cette énumération n'était pas suffisante, la situation dramatique des EHPAD, une médecine « de ville » au bord de la rupture, où l'action de trouver un médecin référent devient un véritable parcours du combattant.

Avec le comité de défense, les soignants, et la CGT du CHAC, les mobilisations se poursuivent : la manifestation le 27 juin à St Girons a rassemblé un millier de personnes, nous pouvions y voir des élus, des soignants, des citoyens ainsi que des syndicats (dont bien sûr la FSU !) et partis politiques.

Dans le cadre du tour de France pour la Santé organisé par la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, le comité de défense a organisé une réunion publique le vendredi 29 septembre, avec la présence de Michèle Leflon, Présidente de la coordination nationale, pour débattre de la situation de l'offre de soins sur le plan local et national. On a évoqué les luttes menées par les comités de défense et les victoires obtenues.

Comme en octobre le budget de la santé sera discuté à l'Assemblée nationale et au Sénat, cette réunion a permis d'informer la population de l'intérêt d'un budget de la sécurité sociale à hauteur des besoins définis à partir des territoires, de nos difficultés, nos attentes.

Il faudra se mobiliser pour que le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS 2024) soit à la hauteur des besoins réels.

La FSU 09 continuera à participer aux mobilisations pour le Service Public et notre protection sociale solidaire, pour l'accès aux soins pour toutes et tous partout, jusqu'à ce que l'État assure sa mission de santé publique.

C'est à lui et au législateur de donner à tous les territoires les moyens permettant de garantir l'accès aux soins pour chaque citoyen. ne, qui doit bénéficier de la même qualité de service public quel que soit son lieu de résidence, puisqu'il paie le même impôt !

Viviane Baudry (retraité.es FSU)

Appel pour la jeunesse populaire

Même si l'actualité a tourné la page, il nous semble intéressant de publier ce texte du mois de juin dans notre journal départemental.

La mort dramatique de Nahel à Nanterre a mis en lumière les tensions toujours très fortes dans les quartiers populaires de France qui dépassent le seul cadre des violences policières et sont liées aux injustices et discriminations subies au quotidien. Elles nécessitent une réponse politique de court et de long terme.

Nous, signataires de cette tribune, sommes convaincu-es que l'avenir de la société se joue dans la place qu'elle parvient à faire, notamment à toutes les jeunes. Nous exigeons un plan ambitieux qui permette de sortir par le haut d'une situation que les gouvernements actuel et passés ont contribué à créer et ont laissé dégénérer.

Une grande partie de la jeunesse subit le racisme au quotidien, victime de préjugés, de discriminations, et de violences. Un climat idéologique d'ensemble stigmatise en particulier les musulman.es ou celles et ceux qui sont perçu.es comme tel.les et notamment les jeunes. C'est cette situation-là qui ne peut plus durer.

Dans les quartiers populaires notamment, les rapports entre la police et la population, particulièrement les jeunes, sont conflictuels et discriminants. Il est prouvé, par exemple, que les jeunes hommes perçus comme arabes ou noirs ont 20 fois plus de probabilité d'être contrôlés par la police que les autres. Nous demandons l'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par la police. Nous demandons la fin de la seule réponse répressive par la police dans les quartiers. Nous nous prononçons également pour la création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits. Nous revendiquons la création d'un organisme indépendant de contrôle, en remplacement de l'IGPN, et nous sommes favorables à la création et la promotion d'une plateforme en ligne permettant de déposer images et vidéos de potentielles violences policières. Nous demandons le retour des services de prévention spécialisés avec l'embauche massive d'éducateurs et d'éducatrices de prévention (dit « de rue ») diplômé-es et formé-es pour prévenir les conflits entre jeunes, entre les jeunes et le reste de la population, et faire de l'accompagnement éducatif.

La relégation sociale de la jeunesse populaire est le résultat de politiques qui ont trop souvent oublié la jeunesse et participé à sa marginalisation. Les services publics, en premier lieu, l'Ecole, ont subi des années de suppressions d'emplois qui ont aussi touché les établissements les plus défavorisés. Derrière les discours prétendument volontaristes, l'Education prioritaire a été démantelée dans les lycées. En collège, elle a été diluée dans une série de mesures dans des politiques territoriales académiques qui ont mis à mal l'ambition initiale de l'Education prioritaire. La crise économique n'a cessé de creuser les inégalités sociales dans le pays, multipliant le nombre d'établissements qui pourraient relever des critères sociaux de l'éducation prioritaire. Et pourtant, le chantier de la révision et l'élargissement de la carte de l'Education prioritaire n'a même pas été entamé!

Les autres services publics ont aussi disparu des quartiers populaires alimentant un sentiment légitime d'abandon : comment croire à l'égalité quand des quartiers se retrouvent sans services publics ? Quand les quartiers restent enclavés faute de transports



accessibles, sans médecins, sans hôpital de proximité ? Quand le logement est profondément dégradé dans ces quartiers, accentuant le sentiment de relégation ? Quand l'accès à l'emploi est plus difficile pour les jeunes de ces quartiers, comme l'ont démontré de multiples études ? Cette jeunesse se retrouve assignée à résidence sociale et géographique : c'est un renoncement mortifère pour la démocratie ! Comment ne pas voir qu'en assignant des jeunes à leur origine sociale, en enfermant cette jeunesse populaire dans des destins tout tracés, s'opère alors une rupture amère et pleine de rancœurs avec les promesses du modèle républicain ?

Les quartiers populaires ont eux aussi besoin de services publics qui permettent de créer du lien social, de la solidarité, de la proximité, de l'égalité. Ils font du commun dans une société et, plus particulièrement dans des quartiers qui n'en ont plus. L'espoir d'un avenir meilleur pour la jeunesse populaire passe par un grand plan d'investissement pour l'Ecole, les transports, le logement, l'emploi.

Les associations de proximité ont subi toutes ces dernières années les coupures de subvention, et un contrôle de plus en plus renforcé sous prétexte du respect des principes républicains.

Les moyens nécessaires doivent être attribués aux programmes de prévention et de lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires, où des agent-es formé-es doivent servir de personnes ressources missionnées en tant que telles pour accompagner et orienter les élèves qui en sont victimes. Par ailleurs, une évaluation et une réflexion autour des programmes scolaires est nécessaire pour aboutir à une prise en compte satisfaisante de l'histoire, des études et des notions liées à l'esclavage, à la colonisation, au racisme, à l'oppression des femmes et des minorités sexuelles et aux combats divers pour l'égalité qui s'y rapportent. Une école qui promeut l'égalité de tous et toutes les élèves, futur-es citoyen-nes, à la préoccupation constante de garantir que ses contenus d'enseignement ne comportent ni oublis ni angles morts sur ces questions et transmettent des savoirs utiles à la compréhension des origines et des mécanismes de discriminations pour contribuer efficacement à leur disparition à plus long terme.

Le 30 juin 2023



Le 23 septembre, dans toute la France, nous avons marché uni-es contre les violences policières, le racisme systémique et pour les libertés publiques.

Le samedi 23 septembre c'est une centaine de personnes qui s'est rassemblée sous la halle de Villote à Foix. Cet appel, pour lequel la FSU a œuvré afin qu'il soit le plus unitaire possible, faisait suite à la mort du jeune Nahel au mois de juin dernier illustrant tragiquement la montée des violences policières

La jeunesse populaire et toute la population des quartiers marginalisés ont besoin de services publics, de politiques sociales et d'un système éducatif au service de toutes et tous.

Organisations signataires en Ariège : CGT, FSU, LFI, NPA, POI, Solidaires, Génération.s, La Libre Pensée, EELV

La FSU demande l'arrêt immédiat des aides publiques à l'embauche d'apprenti-es

Le président E. Macron confirme toujours son objectif quantitatif : parvenir « à un million d'apprentis par an pour 2027 ». Pour l'atteindre, il maintient coûte que coûte sa politique d'aides publiques à l'embauche d'apprenti-es pour les entreprises. Les 6000 euros par embauche d'apprenti-es seront donc maintenus « jusqu'à la fin du quinquennat » pour atteindre cet objectif.

Dans la continuité des aides « exceptionnelles » décidées lors de la crise du Covid, le gouvernement continue donc de verser sans contrepartie des aides publiques à toutes les entreprises. Ces financements sont fléchés pour les contrats conclus en 2023 avec un·e alternant·e, mineur·e comme majeur·e, pour la première année du contrat. Alors que le système par apprentissage n'a jamais montré son efficacité tant du point de vue de la formation que de l'insertion, ces dépenses inconditionnelles, qui ne bénéficient d'aucun bilan, sont irresponsables.

France compétences reconnaît même que le taux de rupture atteignait en moyenne 31 % en 2019. En considérant qu'une partie d'entre elles et eux réussissent à retrouver un nouveau contrat, si l'objectif des 1 million d'apprenti-es est atteint, cela signifie que plus de 200 000 jeunes vont subir des abandons de formation – alors que l'apprentissage est financé à hauteur de 21,6 milliards d'euros par an dont 16,8 milliards d'argent public (chiffre officiel de 2021).

Ces aides à l'embauche sont en réalité un formidable effet d'aubaine pour les entreprises qui peuvent disposer d'une main d'œuvre bon marché, voire gratuite dans certains cas. Ce système permet ainsi de répondre aux attentes des employeurs : baisse du « coût » du travail, formation sur poste de travail à moindre coût et baisse des coûts de recrutement pour les entreprises. L'apprentissage, ainsi perfusé d'argent public, permet même de résoudre ponctuellement et à très court terme le problème de main d'œuvre dans certains secteurs.

Dans un rapport sur « la formation professionnelle des salariés » publié en juin 2023, la cour des comptes exprimait « l'urgence d'une remise en ordre financière » concernant l'équilibre financier de France compétences. L'apprentissage étant devenu le premier dispositif de la politique de l'emploi du ministère du travail, la cour des comptes note qu'une subvention de l'État apparaît inéluctable. Néanmoins, elle questionne les limites du mode de financement de France compétences et plus globalement le financement de la formation professionnelle suite à la loi du 5 septembre 2018 mais aussi suite aux financements exceptionnels et massifs de l'État amorcés lors de la crise sanitaire. Concernant l'apprentissage, elle appelle à un rééquilibrage : « Recentrer le soutien public à la formation professionnelle et à l'apprentissage ». Et dans un rapport précédent sur la formation professionnelle des salariés, elle recommande de « mettre fin aux aides exceptionnelles versées aux employeurs d'alternants »

La FSU exige en urgence la fin des aides exceptionnelles versées aux employeurs d'alternant-es. La FSU demande plus globalement de revoir l'orientation et le financement des politiques pour l'ensemble de la jeunesse et d'ouvrir rapidement des discussions, pour mettre en œuvre une réelle politique de qualification de toute la jeunesse par le renforcement du service public de l'Éducation de la formation. Les LP aujourd'hui attaqués doivent rester le lieu privilégié de la formation professionnelle initiale.

Bagnolet le, 7 septembre 2023